

ARNAS LE MAG

NUMÉRO 14 - JUILLET 2023

PRÉSERVER L'EAU ? ÇA COULE DE SOURCE ! - P12

A LA LOUPE

BUDGET 2023, DES DÉPENSES
MAÎTRISÉES - P 8 - 9

RENCONTRE

UN VIGNERON ENGAGÉ, SOUCIEUX
DE SON ENVIRONNEMENT - P 10

C'EST L'ACTU

PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE - P 15

Sommaire

04 - DANS LE RÉTRO

- 04 - Retour à la tradition pour les conscrits de la 3
- 05 - Belle réussite de la chasse aux œufs
- 05 - Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
- 05 - Inauguration de la résidence « Le Clos du Marverand »
- 05 - La ZAC des Prés du Marverand en voie d'achèvement
- 06 - Quand les camping caristes font de l'humanitaire
- 06 - 23^e salon des vins du Kiwanis Villefranche Beaujolais
- 06 - Déploiement de la fibre : la commune récompensée
- 07 - Les écoliers célèbrent le carnaval
- 07 - Jardins partagés : un formidable outil pédagogique
- 07 - Show must go on pour Enzo

08 - A LA LOUPE

- 08 - Budget 2023 : des dépenses maîtrisées

10 - RENCONTRE(S)

- 10 - Rencontre avec un vigneron engagé
- 11 - Apolline, talentueuse artisan fleuriste, arrive dans la commune
- 11 - Alissia Mercier nouvelle ATSEM

12 - DÉCRYPTAGE

- 12 - Préserver l'eau ? Ça coule de source
- 13 - Ensemble, préservons les rivières du Beaujolais
- 13 - Économies d'eau : comment puis-je faire ma part ?

14 - C'EST L'ACTU

- 14 - Nouveau groupe scolaire : ouverture décalée
- 15 - Le projet de rénovation de l'école élémentaire
- 15 - Du nouveau à l'accueil périscolaire
- 16 - Lancement d'un repair café
- 16 - Belle réussite de la 2^e journée écocitoyenne
- 17 - Permis piéton pour les élèves de maternelle
- 17 - Voie cyclable, route de Longsard : attention danger !
- 17 - Un point relais de La Poste installé dans le centre bourg
- 18 - Stop aux incivilités
- 19 - Un cheminement doux pour relier la ZAC au centre bourg
- 19 - Projet d'aménagement des berges du Marverand
- 19 - Opération tranquillité vacances

20 - EN COULISSES

- 20 - Écouter, sentir, visualiser, ... pour écrire la ville
- 20 - Bébés lecteurs : être à la page dès le plus jeune âge
- 20 - Le club de lecture rencontre un écrivain voyageur
- 21 - Spectacle de l'atelier théâtre ados
- 21 - L'homme semence, un spectacle qui va droit au cœur
- 21 - Une comédie musicale à l'école

22 - LE TOUR DES ASSOS

- 22 - Les boulistes de la Grange Perret en 1ère ligne
- 22 - Après-midi intergénérationnelles de l'UPA
- 23 - La brocante du 1^{er} mai attire la foule
- 23 - Énorme succès de la soirée humour du comité des fêtes
- 24 - Arnas Shamrock, une saison pleine de promesses
- 24 - Le 4 pattes reçoit un champion du monde
- 24 - Le club de l'Amitié honore ses conscrits
- 25 - Chant'Arnas : les bienfaits du chant choral
- 25 - Ecce Musica entre chants sacrés et airs populaires
- 25 - La vie des classes

26 - BRÈVES DE L'AGGLO

28 - TEMPS FORTS



Le mot du maire



Michel Romanet-Chancrin
Maire d'Arnas

Chères Arnassiennes, chers Arnassiens,

Ce nouveau numéro d'Arnas Le Mag' vous trouvera dans l'ambiance estivale, sans doute en train de préparer vos vacances... bien méritées en cette année redevenue presque normale où toutes les activités, économiques, associatives, culturelles, sportives, ont repris avec beaucoup d'intensité !

Presque normale parce que le prix des matières premières, et en particulier de l'énergie, impacte notre vie quotidienne et les finances de notre commune. Heureusement, à la différence de certaines communes qui subissent des hausses insupportables, notre commune est parvenue à négocier pour 2023 un contrat limitant les pourcentages d'augmentation.

Presque normale aussi, parce qu'il n'a jamais été aussi urgent d'agir énergiquement et durablement sur la préservation des ressources ; pour des raisons financières certes, mais surtout pour lutter contre le dérèglement climatique et poursuivre la décarbonation de nos activités.

Préservation de l'eau, développement des énergies renouvelables, lutte contre l'artificialisation des terres, agriculture raisonnée et de circuit court, économie circulaire, mobilité douce et propre sont des sujets d'avenir et des enjeux du quotidien.

Notre Agenda 30 a joué le rôle de précurseur, il continue d'agir et de rendre tangible cette nouvelle conscience et ces nouveaux comportements que nous devons adopter et qui nous permettront de relever ces défis.

Sur ces sujets notre commune s'investit, et comme vous l'apprendrez dans les pages qui lui sont consacrées, notre Agglomération aussi.

Très vite, nous nous retrouverons en septembre... Les enfants ne pourront malheureusement pas faire leur rentrée dans la nouvelle école maternelle. En revanche, dès qu'elle sera ouverte, nous lancerons les travaux de rénovation et d'extension de l'école élémentaire

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la découverte des informations de votre village, un très bel été et... une bonne rentrée !

Mairie de Arnas
2, Square du Souvenir
69 400 Arnas

04 74 65 07 84
contact@mairie-arnas.fr

Horaires du secrétariat :
• Lundi, mercredi et jeudi :
9h - 12h30 et 14h - 17h30
• Mardi : 14h00 - 17h30
• Vendredi :
8h - 12h30 et 14h - 16h30
• Samedi : 10h - 12h

Permanence du maire,
le vendredi à 18h

A noter la mairie sera fermée : les samedis
29 juillet et 5, 12 et 19 août
2023



12 février

Retour à la tradition pour les conscrits de la 3

La fête des classes en 3 a vu le retour d'une tradition bien ancrée dans le calendrier des conscrits arnassiens, alors que leurs homologues de la 2 avaient dû changer la date de la fête des classes, pour cause de Covid.

Même s'il ne faisait pas très chaud, les conscrits des classes en 3 se sont régalés d'un soleil généreux durant tout le week-end. Les 70 classards ont animé le village, et dimanche il y avait du monde pour les applaudir lors de leur vague, sous les flonflons des trois fanfares qui ont pris part à la fête.

Cécile Lericheux est une présidente heureuse et on la retrouvera avec ses troupes pour un vide-greniers et une vente à emporter en octobre et un concours de coinche en novembre.





1er Avril

Belle réussite de la chasse aux œufs du CMJ

Comme il en a pris l'habitude depuis quelques années, le conseil municipal des jeunes a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs dans les jardins de la mairie, le 1^{er} avril dernier. Le soleil a joué à cache-cache avec les nuages tout au long de la matinée sans entamer l'enthousiasme des petits et des grands qui se sont déplacés en nombre pour ce rendez-vous devenu incontournable. Les bénéfices de la manifestation organisée avec le soutien du comité des fêtes ont été remis au Centre Communal d'Action Sociale.

8 mai

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

La cérémonie du 78^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 a eu lieu au monument aux morts, en présence des élus de la commune et d'une délégation de pompiers. Michel Romanet-Chancrin a exprimé toute sa fraternité et sa solidarité à l'égard des peuples et des injustices que toutes et tous peuvent subir, en ces temps où les combats font rage près de nos portes



14 janvier

Inauguration de la résidence «Le Clos du Marverand»

Cette résidence de 24 appartements de 2 à 5 pièces a été inaugurée en présence de Sylvie Collier, directrice régionale du groupe Les Nouveaux Constructeurs et de Vincent Malfere, directeur général de la SERL. L'originalité de ce programme, ce sont les toitures végétalisées en pente qui ont l'avantage d'améliorer la qualité de l'air : les plantes absorbent les gaz à effet de serre engendrés par l'homme. En outre, la végétation absorbe la lumière solaire et améliore ainsi l'isolation thermique en période estivale. Un nouvel exemple d'action en faveur de l'environnement pour notre commune résolument tournée vers la préservation d'un cadre de vie de qualité.



11 mai

La ZAC des Prés du Marverand en voie d'achèvement

Lancé en 2013, le projet de création de la ZAC des Prés du Marverand entre dans sa phase d'achèvement avec la construction des deux derniers lots, en bordure de parc, qui seront livrés au premier semestre 2024. Le premier lot prévoit la création de 29 logements locatifs sociaux et le second porte sur l'aménagement de 18 logements de standing du 3 au 5 pièces. Outre ces deux derniers programmes, les mois qui viennent verront la finalisation des opérations de voirie, chaussées et trottoirs. Sur le plan financier, le bilan actuel laisse apparaître un solde excédentaire qui reviendra pour 80% à l'aménageur et pour 20% à la commune.



4 avril

Quand les camping-caristes font de l'humanitaire

Début avril, l'association VUCC (Voyager Utile en Camping-Car) a tenu son assemblée générale à Arnas, à l'initiative de l'un de ses membres, enfant de la commune, Robert Ménichon. VUCC, forte d'une cinquantaine d'équipages, organise des voyages à travers toute l'Europe et même au-delà, avec un double objectif : se rassembler pour voyager dans le respect des sites et des populations et acheminer du matériel à des populations dans le besoin. La municipalité a tenu à les féliciter de leur action.



25 et 26 mars

23^e salon des vins du Kiwanis Villefranche Beaujolais

Les 25 et 26 mars dernier avait lieu le 23^e salon des vins du Kiwanis Villefranche Beaujolais à la salle Renoir. Le salon a accueilli 35 exposants venus de toute la France, viticulteurs, mais également producteurs de charcuterie, de fromages, de chocolat ou d'huîtres.

Les bénéfices de la manifestation ont été intégralement reversés pour la décoration d'une nouvelle salle d'IRM pédiatrique à l'Hôpital Nord-Ouest.

12 janvier

Déploiement de la fibre : la commune récompensée

Michel Romanet-Chancrin a reçu le trophée de la commune fibrée 2023 des mains de Bernard Pellier-Cuit, délégué régional d'Orange, lors d'une cérémonie en mairie. Arnas se distingue avec plus de 97% de foyers et d'entreprises raccordés à la fibre optique, grâce à l'engagement précoce de la commune en 2016. Bernard Pellier-Cuit a souligné que 2023 sera l'année du déploiement de la fibre optique Orange dans tout le pays Beaujolais.



7 Avril

Les écoliers célèbrent le carnaval

A l'école, de la maternelle à l'élémentaire, est organisé chaque année le fameux Carnaval. Les enfants sont tout excités à l'idée de passer une journée récréative, amusante et divertissante. Chacun arrive avec le déguisement de son choix, fier de faire découvrir à l'ensemble de ses camarades, son incarnation du jour : petit monstre effrayant, princesse ravissante, ou super-héros courageux !

C'est toujours un plaisir de bousculer un peu l'emploi du temps et de rassembler l'ensemble de l'école autour d'un événement festif.



1^{er} juin

Jardins partagés : un formidable outil pédagogique

Les 4 classes de CP et de CE1 de l'école élémentaire ont collaboré avec les bénévoles des Jardins partagés de la Grange Perret pour un projet de potager. Les animateurs sont venus en classe pour faire des semis avec les élèves, qui ont ensuite expérimenté différentes conditions de croissance. L'objectif était d'enseigner aux enfants la vie, le cycle des plantes et les besoins nécessaires à leur croissance, ainsi que la production alimentaire. Les classes sont ensuite allées au jardin pour replanter leurs tomates, œillets et courgettes, qu'ils suivront dans les prochaines semaines.

8 avril

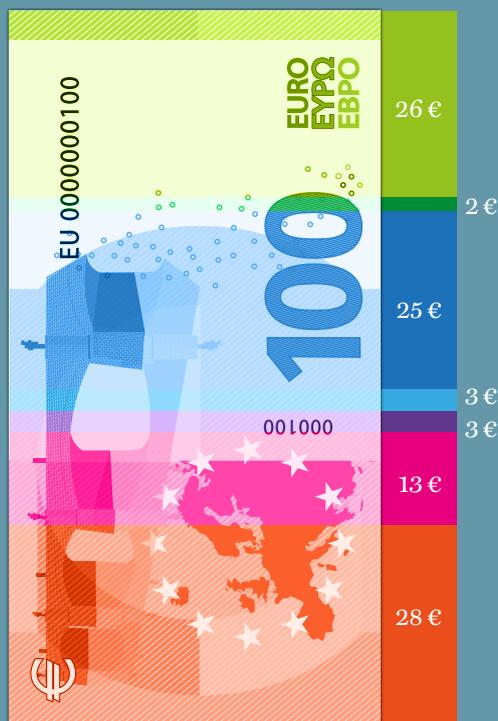
Show must go on pour Enzo

Plus de 300 personnes ont assisté au concert qui réunissait l'ensemble « Cordes en Calade » dirigé par Isabelle Weisse et deux chœurs, « Vox Pop » et « Bernstein » dirigés par Manon Coursol-Rogerel. La soirée, dédiée à des airs de comédies musicales célèbres et des chansons du groupe Queen a permis de récolter 2400 € au profit de l'association « Enzo, pirate de la différence ». Enzo est un jeune garçon autiste de 13 ans, le combat actuel de sa maman Sandrine est de trouver une possibilité de scolarisation de son enfant pour la rentrée prochaine.



Budget 2023 : des dépenses maîtrisées

Sur 100 € dépensés en 2022 par la commune en dépenses courantes



Administration générale	26 €
Sécurité	2 €
Enseignement	25 €
Culture	3 €
Jeunesse et le sport	3 €
Famille	13 €
Aménagement urbain	28 €

Les chiffres clés du budget 2023

3,5 M€

Dépenses et recettes de fonctionnement

7,1 M€

Dépenses et recettes d'investissement

0 %

Augmentation des taux de fiscalité

Le budget est un acte important puisqu'il a vocation à financer les projets de la commune.

Préparé en commission finances, le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. Chaque budget comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune. L'excédent de recettes de la section de fonctionnement constitue l'autofinancement de la commune et permet d'alimenter la section d'investissement.

La section d'investissement retrace les programmes des projets et réalisations (écoles maternelle et élémentaire, voirie, ...)

En 2022, les comptes de la commune ont été très impactés par la hausse des matières premières.

La commune ne bénéficiant pas d'un bouclier tarifaire a subi une hausse importante de ses dépenses d'énergie. Ainsi, le coût de l'énergie (gaz et électricité) a augmenté de 84,5 % entre 2021 et 2022.

Malgré la conjoncture actuelle, la commune a su maintenir une situation financière saine et c'est cette bonne gestion qui nous permet cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition.

En 2022, les impôts directs ont représenté une recette de 2 102 683 €.

Zoom sur les taxes ménage

27,43 %

pour la taxe sur le foncier bâti (taux issu de la réforme de la taxe d'habitation, qui cumule taux municipal de 16,40 % et le taux départemental de 11,03 %)

23,88 %

pour la taxe sur le foncier non bâti

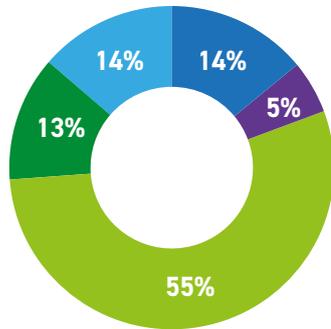
8,78 %

pour la taxe d'habitation, uniquement sur les résidences secondaires



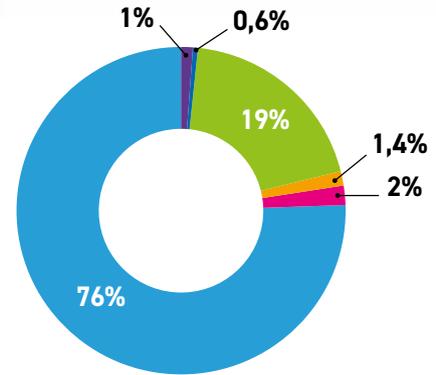
En savoir plus

Investissement 2022



Recettes d'investissement

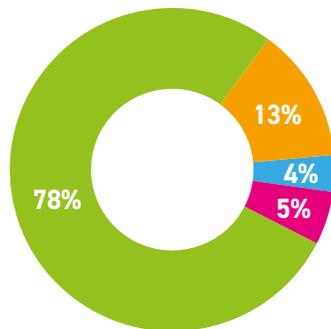
Fonds de compensation de la TVA	192 845 €
Taxe d'aménagement	72 804 €
Excédents de fonctionnement 2021	750 000 €
Subventions reçues	172 000 €
Amortissement et divers	188 074 €
TOTAL	1 375 723 €



Dépenses d'investissement

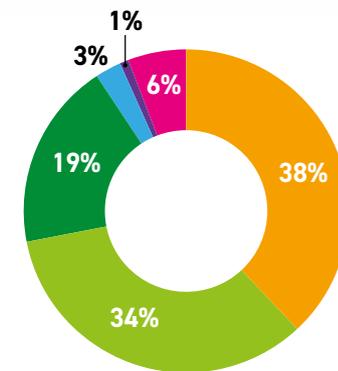
Achat matériel et mobilier	37 415 €
Logiciel et matériels divers	16 027 €
Travaux voirie	634 687 €
Travaux bâtiments	46 438 €
Aménagement sports et loisirs	62 064 €
Nouvelle école et restaurant scolaire	2 462 160 €
TOTAL	3 258 791 €

Fonctionnement 2022



Recettes de fonctionnement

Produits des services	183 029 €
Taxes	2 669 838 €
Dotations État et autres collectivités	464 219 €
Locations immobilières	126 595 €
TOTAL	3 443 681 €



Dépenses de fonctionnement

Charges générales	1 216 941 €
Charges de personnel et indemnités élus	1 085 964 €
Charges d'éclairage public	601 041 €
Reversement fiscalité et prélèvement SRU	83 279 €
Subventions versées	27 924 €
Amortissement	185 767 €
TOTAL	3 200 916 €

Et en 2023 ?

Dépenses d'investissement

Travaux bâtiments et logements	164 000 €
Travaux de voirie	480 000 €
Scolaire	5 300 000 €
Sports	80 000 €
Aménagement de quartier	80 000 €
Matériel administratif et informatique	150 000 €
Matériel technique	200 000 €
Remboursement emprunt	135 000 €
Acquisition terrains	500 000 €
Total	7 089 000 €

Projets

Acquisition de terrain	500 000 €
Installation de vidéoprotection	72 000 €
Poursuite des travaux de construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire	4 800 000 €
Études de réaménagement de l'école élémentaire	500 000 €
Aménagement des liaisons ZAC Prés du Marverand / Bourg	150 000 €

Bruno Rollet

Rencontre avec un vigneron engagé

Aller sur l'exploitation d'un vigneron, c'est la promesse d'une rencontre avec un homme passionné par son métier qui s'attache à vous expliquer tout son art avec enthousiasme. C'est aussi le moyen d'en savoir plus sur l'entretien des vignes qui suscite parfois des malentendus avec une partie de la population.

A la tête de l'exploitation créée par son grand-père dans les années 30, Bruno Rollet nous reçoit dans ses vignes qui entourent la chapelle des Rues sur les hauteurs d'Arnas.

S'il n'a pas franchi le pas de la certification bio, son investissement dans une démarche vertueuse et des pratiques plus respectueuses de l'environnement s'invitent dans son travail quotidien. Il a fait le choix de la certification Haute Valeur Environnementale dite HVE qui est née en 2012, des suites du Grenelle de l'Environnement.

Ce label atteste que les exploitations qui le détiennent, favorisent la biodiversité par des pratiques qui utilisent et préservent les zones naturelles des parcelles et autour de l'exploitation. Elle s'inscrit donc dans les principes de l'agro-écologie.

A l'inverse du label Bio, c'est l'exploitation qui est certifiée, pas les produits.

Sur les 18 hectares de l'exploitation, la moitié seulement est plantée en vigne, le reste étant réservé à d'autres cultures comme la luzerne, à des prairies et à de nombreuses haies qui accueillent une faune variée. Une fois certifiée, l'exploitation est ensuite auditée tous les 3 ans et visitée par l'organisme certificateur tous les 18 mois.

S'il a souci de son voisinage, Bruno préserve aussi sa propre santé, celle de son vignoble et celle de ses terres. « La toxicité des produits que l'on vaporise a bien baissé », assure-t-il. « Les six à sept traitements annuels, se font de fin avril à fin juillet. Une partie du vignoble est enherbée et l'objectif est de réduire au maximum les intrants. »

Aller toujours plus loin dans le respect de l'environnement en préservant la qualité de ses produits est bien au cœur de la démarche de Bruno.





Apolline, talentueuse artisan fleuriste, arrive dans la commune

Depuis quelques semaines, Apolline a ouvert les portes de sa nouvelle boutique : Créasilva, au 2315, route de Longsard, près du garage des Buissons. Après un BTS en aménagements paysagers qui ne correspondait pas totalement à ses souhaits, elle a voulu se reconverter et en 2022, elle obtient son CAP fleuriste, qui concrétisait son projet d'ouvrir sa propre boutique. « J'ai toujours aimé les fleurs, et c'est naturellement vers elles que j'ai souhaité me tourner. », confie-t-elle

Dans sa nouvelle boutique, Apolline propose des fleurs fraîches, de saison, séchées, des bouquets originaux et créatifs et elle essaye de favoriser au maximum les producteurs locaux et français.



Contact

- Créasilva
2315 route de Longsard, 69400 Arnas
- ar.creasilva@gmail.com
- 06 03 49 54 81

Alissia Mercier, nouvelle ATSEM

Arrivée en septembre 2022, Alissia a rejoint l'équipe des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) de l'école maternelle d'Arnas.

Venant du 8^{ème} arrondissement de Lyon, Alissia s'est ainsi rapprochée de son domicile de Frans, où elle vit en famille, auprès de ses 2 garçons âgés de 7 et 3 ans.

Diplômée d'un master des métiers de l'enseignement, Alissia assiste cette année la classe des petits-grands de Valentine Bouisset.

Ravie d'avoir intégré cette « super » équipe de 5 ATSEM, elles travaillent ensemble dans une excellente ambiance.



PRÉSERVER L'EAU ? ÇA COULE DE SOURCE !

La mairie multiplie les initiatives

Concernée de longue date par les enjeux de développement durable, la commune d'Arnas n'a pas attendu l'actuel épisode de sécheresse hivernale pour mettre en place différents dispositifs de réduction de sa consommation en eau.

La gestion des massifs floraux s'inscrit dans cette politique de biodiversité. Depuis de nombreuses années déjà le recours au paillage des massifs permet de maintenir un degré d'humidité appréciable. Plus récemment, le service « espaces verts » a mis en œuvre **la suppression d'une grande partie des plantes annuelles pour les remplacer par des plantes vivaces.** En effet, ces plantes nécessitent beaucoup moins d'entretien et d'arrosage que les plantes annuelles qu'il faut remplacer à chaque printemps ou été, ce qui génère une économie non négligeable pour la commune et contribue à la préservation de notre environnement végétal.

Les services techniques ont également réduit de manière drastique le lavage des véhicules de service, ce qui représente également une économie.

Enfin, des études sont en cours pour l'installation de cuves de récupération des eaux pluviales pour différents usages (arrosage, nettoyage, ...). Ces cuves pourraient être

installées aux abords du local des services techniques et si cela est possible au complexe Grange du Moulin. Ce système permettrait d'économiser de grandes quantités d'eau en respectant le cycle naturel, sans pomper dans les nappes phréatiques.



Habitants du Beaujolais Ensemble, préservons les rivières

Pourquoi protéger les rivières ?

Un lieu de vie pour les
125 000 habitants
du territoire



Une ressource pour
l'eau potable et
l'agriculture

Une réserve
de biodiversité

Un espace vulnérable
face au dérèglement
climatique : inondations,
sécheresses



L'enjeu est de permettre à chacun d'avoir
accès à une eau de qualité, en quantité
suffisante tout au long de l'année.

Pour renforcer la résilience de notre
territoire, nous devons agir et nous adapter.

Partageons les bonnes pratiques

Économiser l'eau, surtout en période de sécheresse.
Récupérer les eaux de pluie.

Jardiner au naturel : les pesticides sont interdits.
Rapportez vos anciens produits phytosanitaires en déchetterie.
Découvrez d'autres façons de jardiner.

Jeter les déchets dans les poubelles

Les déchets jetés au sol,
même en zone urbaine,
peuvent se retrouver dans la
rivière via le ruissellement.



Respecter la
faune et la flore

En zone inondable,
s'informer et
se protéger



Le SMRB agit avec vous

Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais œuvre avec cœur depuis 2004
pour garantir la bonne santé des 500 km
de rivières du Beaujolais et la sécurité des habitants.

- ~ Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
- ~ Restauration des rivières
- ~ Entretien des berges
- ~ Préservation des zones humides
- ~ Diagnostic inondation
- ~ Ouvrages pour lutter contre les inondations...

Nous avons besoin de l'aide et de la vigilance de tous !



Faisons vivre nos rivières !



www.rivieresdubeaujolais.fr • 04 74 06 41 31

Économies d'eau : comment puis-je faire ma part ?

De nombreux gestes permettent
d'économiser facilement de l'eau :

- Prendre des douches rapides (moins de 5 minutes)
- Installer des réducteurs de débit sur tous les robinets et dans la douche
- S'équiper d'une chasse d'eau double flux
- Attendre que votre lave-linge et votre lave-vaisselle soient bien remplis pour les faire fonctionner
- Installer un récupérateur d'eau de pluie dans le jardin
- Planter des végétaux peu gourmands en eau dans le jardin
- Arroser le soir ou tôt le matin pour éviter l'évaporation rapide de l'eau
- Ne pas tondre trop ras pour éviter de devoir arroser la pelouse
- Laisser des parties enherbées dans votre jardin, pailler au pied des plantes pour mieux conserver l'humidité dans le sol...

Les chiffres clés

Moins de 3%
de toute l'eau présente sur
la planète est de l'eau douce

2/3

de l'eau douce se trouvent
sous forme de glace

148 litres

C'est la consommation moyenne
d'eau potable, par jour et par
personne, en France.



Nouveau groupe scolaire : ouverture décalée

Nous annonçons dans notre Mag de décembre dernier un rythme d'avancement des travaux du nouveau groupe scolaire, conformément au planning et une ouverture à la rentrée de septembre.

Cette échéance ne pourra malheureusement pas être tenue du fait du dépôt de bilan de l'entreprise de plomberie/chauffage/VMC, fin décembre 2022. « Il a fallu relancer un marché, ce qui a généré un retard de près de deux mois. », explique Richard Simmini, directeur de Beaujolais Saône Aménagement, la Société Publique Locale à qui la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage du chantier. Tout a été mis en œuvre pour réduire au maximum le retard et les bâtiments devraient pouvoir être livrés en fin d'année 2023 pour un déménagement et une intégration des locaux début 2024.

Le 10 juin, les élus du conseil municipal ont pu visiter le chantier, en présence de Richard Simmini et de l'architecte Christophe Trabet. Chacun a pu apprécier la qualité du travail effectué par les entreprises. Les volumes intérieurs apparaissent nettement et c'est un formidable outil de travail qui sera mis à disposition des jeunes élèves, de leurs enseignants et des personnels municipaux.

Le choix de l'architecte de créer des bâtiments à ossature bois et les préoccupations environnementales et durables intégrées dans la conception du projet ont également été très appréciées des élus.



Visitez le chantier !

Le projet de rénovation de l'école élémentaire



Après la maternelle et le restaurant scolaire, le chantier va se poursuivre côté élémentaire. En effet, dès la réception des nouveaux bâtiments, ce sont les locaux de l'école élémentaire qui bénéficieront de travaux importants de rénovation.

La commune a confié cette réhabilitation au cabinet d'architectes « 86. L'Atelier » et la maîtrise d'ouvrage sera déléguée à « Beaujolais Saône Aménagement ».

Le projet d'agrandissement est parti de l'idée de conserver un maximum d'espace extérieur tout en proposant de nouvelles salles de classes, en limitant l'emprise au sol des nouvelles constructions à une extension d'environ 40 m².

La toiture d'un des bâtiments accueillera un étage permettant la création de deux salles de classes et l'ancien bâtiment de la cantine sera réhabilité afin de loger trois nouvelles salles de classes.



Les cours seront réaménagées dans un but de désimperméabilisation des sols et des îlots de fraîcheur seront créés par l'ajout de zones enherbées et la plantation d'arbres.

Les principes constructifs permettront de réaliser un ensemble écologiquement vertueux :

- Surélévation construite en ossature bois avec toiture en tuile et isolation biosourcée
- Ré isolation des bâtiments pour un meilleur confort thermique avec des isolants biosourcés
- Réflexion sur le dessin des menuiseries afin de permettre une ventilation naturelle simple et efficace
- Travail sur les protections solaires autour des menuiseries, permettant la conservation de l'entrée de lumière naturelle tout en protégeant de la surchauffe : brise-soleils et stores de protection solaire pour chaque menuiserie.

A l'intérieur, un travail est mené sur la relation entre les salles de classes et les circulations, toujours dans le but de laisser entrer un maximum de lumière naturelle dans les bâtiments et créer des zones de rangement devant les salles.

Le projet est pensé pour créer une école confortable et pratique pour tous ses usagers.

Dernière minute !



Du nouveau à l'accueil périscolaire

Prenant la suite de Léo Lagrange, c'est l'association ALFA3A qui assurera l'accueil périscolaire et extrascolaire des écoles à compter du 1^{er} septembre 2023, à la suite de l'appel d'offres lancé par la commune.

Tout sera mis en œuvre pour que la transition se déroule dans les meilleures conditions. Les équipes devraient rester stables, le nouveau prestataire étant tenu de reprendre le personnel en place, et pour les familles, les conditions des accueils seront similaires en termes d'horaires et de coût.

Lancement d'un repair café

« Réparer plutôt que jeter, c'est bon pour la planète et le porte-monnaie ! »

C'est avec cette idée en tête que les membres de l'Agenda 30 ont organisé leur premier Repair Café dans le cadre de la journée écocitoyenne de mars dernier. Deux autres rendez-vous ont eu lieu depuis, avec le même succès.

La salle se transforme en atelier de réparation le temps d'une matinée. Plusieurs réparateurs bénévoles seront là pour aider les habitants à réparer les objets du quotidien : vélo, petit électroménager, informatique, couture, petit électronique.

Le Repair Café souhaite donner une seconde vie aux objets lors d'ateliers collaboratifs, véritable lieu d'échanges et de partage en plus de lutter contre le gaspillage et l'obsolescence.

Le Repair Café se veut aussi être un lieu de rencontre où les habitants apprennent à se connaître autrement, et où ils découvrent que connaissances pratiques et expertise ne manquent pas près de chez eux.

Prochain rendez-vous le samedi 23 septembre, de 9h à 12h.

Contact

- repaircafearnas@gmail.com



Belle réussite de la 2^e journée écocitoyenne

Pour cette 2^e édition, les membres de l'Agenda 30 avaient prévu de nombreuses animations qui ont toutes connu un très grand succès. Plus de 80 personnes ont participé au ramassage des déchets en matinée et le salon qui a réuni plus de 35 exposants a lui aussi attiré de très nombreux visiteurs. Repas collaboratif avec l'association « les Petites Cantines », ateliers, discussions, jeux, ont complété cette journée.

Rendez-vous pour la 3^e édition, le samedi 23 mars 2024



Contact

- agenda30@mairie-arnas.fr

Permis piéton pour les élèves de maternelle

En maternelle et élémentaire, les élèves sont sensibilisés à la prévention routière, ils apprennent à se déplacer en toute sécurité lorsqu'ils sont piétons, cyclistes et passagers d'un véhicule.

Grâce aux interventions de Céline Richard, notre policière municipale, tous les élèves de grande section ont appris à correctement marcher sur le trottoir et à traverser sur les passages piétons. Tout d'abord dans leur cour d'école, ils sont ensuite allés, mettre en pratique les acquis, dans la rue, aux abords de l'école.



Voie cyclable, route de Longsard : attention danger !

Dans son plan de mandat 2021-2026, la Communauté d'Agglomération s'est donnée pour priorité de faire de l'agglomération un territoire de mobilités en encourageant les mobilités actives dans le cadre d'un « Plan Vélo ».

Une grande étude a permis d'identifier les itinéraires reliant les principaux pôles générateurs de déplacements sur le territoire, ainsi que des boucles touristiques.

Sur notre commune plusieurs secteurs sont concernés et si pour certains d'entre eux les voyants sont au vert, grâce aux aménagements municipaux (route du Toléron, route de Champburcy), une zone reste particulièrement redoutée des cyclistes, celle qui se trouve au carrefour de la route de Longsard, de la route de Champburcy et de la route des Servas. La bande cyclable y est en effet interrompue dans les deux sens de circulation, se poursuivant sur les trottoirs et même sur l'arrêt de bus. Ce secteur routier se situant hors agglomération et sur une voie départementale, c'est au Département du Rhône de prévoir les aménagements indispensables à la sécurité des usagers.

La commune a interpellé les services du département à de très nombreuses reprises sur ce point particulièrement dangereux, en vain, à ce jour.

Un point relais de La Poste installé dans le centre bourg

Depuis début mars, le centre bourg d'Arnas accueille un nouveau point relais de La Poste, situé au sein du tabac presse, au 2014 route de Longsard.

Retrait et dépôt de colis, affranchissement...

Le point relais permet d'assurer certains services postaux de proximité. Il est possible d'y affranchir des courriers, d'effectuer des retraits et dépôt de courrier et colis, ainsi qu'acheter des enveloppes ou emballages prêts à envoyer. Ouvert du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 7h30 à 20h. A terme, le point relais pourrait également proposer les retraits d'espèces et de recommandés.



STOP aux incivilités !

Tous les jours, nous constatons des actes d'incivisme : dépôts sauvages de déchets, stationnement gênant, vitesse excessive, vandalisme... La commune met tout en œuvre pour pallier ces incivilités et garantir ainsi aux Arnassiens la qualité de vie qu'ils recherchent.



Abandonner ses déchets est un délit

La commune d'Arnas s'est engagée dans une lutte sans relâche contre les dépôts sauvages. Ces déchets enlaidissent nos chemins et ont des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme (rongeurs, maladies, pollutions...). Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. Ces actes sont lourdement sanctionnés et les auteurs de ces dépôts sauvages sont passibles d'une **amende de 450 €**.

Vivre ensemble, c'est aussi respecter son voisin

Le bruit constitue une des principales causes des troubles de voisinage. A savoir, il existe des plages horaires où les nuisances sonores sont autorisées : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. En dehors de ces créneaux, chacun doit respecter la tranquillité des autres. Si ce n'est pas le cas, essayez dans un premier temps de régler le problème à l'amiable. En dernier recours, la gendarmerie et la police sont habilitées à dresser les procès-verbaux de tapages diurnes ou nocturnes.

Déchets verts : cessez le feu !

Le brûlage des déchets verts dans les jardins des lieux d'habitation est la cause de nuisances importantes. Outre le risque incendie et la gêne occasionnée par les odeurs, les feux de jardins sont la source de pollutions par l'émission d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines

et furanes. D'autres déchets de plastiques ou bois peints viennent parfois s'ajouter et aggraver cette pollution.

C'est pourquoi...

Le brûlage de déchets verts de jardin est INTERDIT ! Les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbuste, résidus d'élagage, feuilles mortes...) produits par les particuliers sont assimilés à des déchets ménagers. À ce titre, leur brûlage est interdit.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une **amende pouvant aller jusqu'à 450 €**.

Les solutions alternatives existent. Par respect pour votre santé, votre sécurité, pour l'environnement et votre voisinage, pensez-y !

- Apport volontaire en déchetterie
- Compostage individuel ou collectif
- Broyage individuel ou collectif.

Vous êtes propriétaire d'un chien ? C'est à vous de ramasser les déjections de votre animal !

Vous n'avez aucune excuse : la commune met à votre disposition des sacs « Toutounet ».

Vous pouvez également vous munir d'un mouchoir en papier, d'un petit sachet... **Ayez les bons réflexes, pour une Ville plus propre !**



Un cheminement doux pour relier la ZAC au centre bourg

La municipalité poursuit son programme d'aménagement de liaisons douces, dont l'objectif est de rejoindre le centre-bourg, en toute sécurité.

Un cheminement dont une partie a déjà été réalisée permettra de relier le nouveau quartier des Prés du Marverand au centre du village. Celui-ci longera la RD 43 et sera recouvert en enrobé noir absorbant pour faciliter la circulation des piétons, des cyclos et des personnes à mobilité réduite, tout en permettant aux eaux de pluie de s'infiltrer. Une bande végétalisée séparera le cheminement de la départementale.

Les travaux devraient avoir lieu pendant l'été.



Projet d'aménagement des berges du Marverand

C'est le groupe Agenda 30 qui est à l'origine de ce projet qui prévoit de faciliter les déplacements le long de la rivière depuis le lotissement des Prés du Marverand jusqu'à la sortie est du bourg d'Arnas.

Pour permettre à tous de renouer avec la rivière, le projet propose de rendre les berges accessibles aux mobilités douces : marche à pied, vélo et il s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Tout au long du parcours, des panneaux permettront de découvrir les espèces faunistiques et floristiques de la vallée du Marverand, le fonctionnement des rivières, le cycle de l'eau et l'intérêt de préserver la végétation en bord de cours d'eau.

Le projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Opération tranquillité vacances

Tout au long de l'année, la police nationale et la police municipale proposent l'opération tranquillité vacances (OTV) qui est un service gratuit.

La surveillance proposée consistera à observer de l'extérieur votre domicile et à vous prévenir en cas de problème.

Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire au dispositif plusieurs jours avant votre départ :

1. Remplir le formulaire OTV sur le site service-public.fr ou le site internet de la mairie.
2. Le déposer au commissariat ou le transmettre au service de police municipale.



Contact

• police-municipale@mairie-arnas.fr



Écouter, sentir, visualiser, ... pour écrire la ville

Dans le cadre de la Semaine Littéraire, l'auteure et coach littéraire, Sylvie Callet est venue animer un atelier d'écriture « Écrire la ville », à la médiathèque.

Les participants sont arrivés curieux de découvrir cet art. Après avoir donné quelques outils pour aider au démarrage de la forme écrite, chacun est parti au-dehors, écouter, sentir, visualiser, ressentir les lieux autour de la place des Sarments. En fin d'atelier, chacun a lu son texte et reçu les retours et conseils bienveillants de la professionnelle de l'écriture qu'est Sylvie Callet.

« [...] Ce square que j'apprécie tant, calme, paisible. Cet arbre, au centre de la place, encore nu de l'hiver qui s'achève.
Place habituellement déserte, mais pas aujourd'hui. Telles des statues, des femmes sont figées ça et là. Elles réfléchissent, elles écrivent. [...] »
« (ce que pensent les oiseaux) Dis donc tu les a vu en bas ? [...] - Ils nous écoutent peut-être ? - Oui mais ils ne vont rien comprendre, c'est sûr ! - C'est pas grave, nous on est là pour dire la beauté du monde et ça tous peuvent le comprendre ! »



Bébés lecteurs : être à la page dès le plus jeune âge

Depuis 2017, dans le cadre du schéma départemental de la lecture publique, un dispositif national a été mis en place, et la médiathèque départementale du Rhône propose aux bibliothèques de son ressort, des outils afin d'inciter à la lecture dès le plus jeune âge.

Samedi 24 juin, à la médiathèque, les enfants nés ou adoptés en 2022 ont reçu l'album « Regarde, ça bouge », de Lucie Albon, ouvrage qui propose une approche ludique et sensorielle de l'image, offert par le Département.

En présence du maire Michel Romanet, de son adjoint à la culture, Patrick Boiraud et de Mélyne Duchesne, responsable de la médiathèque, le livre a été remis aux parents des enfants concernés, ainsi qu'une inscription gratuite à la médiathèque.

Le club de lecture rencontre un écrivain voyageur

Le club de lecture de la médiathèque, grâce à son ambassadrice, Martine Bonnard, a pu rencontrer l'auteur Florian Marconi. Sélectionné lors du 1^{er} prix des bibliothécaires du Beaujolais, son livre « Guyane, verte effervescence » avait été un des coups de cœur du jury. Avec un diaporama retraçant son aventure de 4 mois et demi, Florian s'est prêté au jeu des questions-réponses. Empreint de voyage depuis sa plus tendre enfance, Florian a déjà visité plus de 40 pays, certainement source d'inspiration pour d'autres romans à venir.



Spectacle de l'atelier théâtre ados

Vendredi 12 mai, la dizaine d'ados de l'atelier théâtre mis en place au sein de la médiathèque, a présenté son spectacle autour des textes de Karl Valentin et Roland Dubillard et leur talent a conquis le public.

Le ressort du spectacle tient d'évidence à la personnalité d'Emilie Durmarque qui entraîne ses jeunes élèves à se dépasser dans la joie et la bonne humeur. Un vrai bol de fraîcheur, de plaisir, de complicité et de joie de vivre.

L'atelier ouvert aux 12/16 ans sera reconduit à la rentrée prochaine, les vendredis de 17h30 à 19h et les samedis de 11h à 12h30, en alternance. Début des cours le 16 septembre.



L'homme semence, un spectacle qui va droit au cœur

Et s'il n'y avait plus d'hommes ? C'est le départ du récit de Violette Ailhaud, narratrice d'un court texte présenté comme autobiographique. Témoignage émouvant aux accents intemporels qui va droit au cœur.

Le spectacle proposé dans le cadre de la semaine littéraire mis en scène et interprété par Cécilia Biard raconte un épisode de la vie des femmes d'un village des Basses-Alpes après la répression du soulèvement républicain de 1851 et la déportation de tous les hommes. « Un texte d'une audace et d'une franchise rares, que j'ai souhaité faire entendre à mon tour », confie Cécilia.

Un moment magnifique de sobriété et de poésie qui n'est pas sans écho avec notre époque actuelle.



Renseignements et inscription

06 81 27 71 28 ou emiliedutheatre@outlook.fr

Une comédie musicale à l'école

C'est à l'auditorium de Villefranche que les 50 élèves des classes de CM1 et CE2-CM1 de Mesdames André et Lecocq, ont présenté aux parents leur travail de l'année réalisé autour de la comédie musicale « t'es qui dis, t'es d'où ? ». Le chant, la danse et le théâtre ont permis de valoriser ce thème du sentiment d'appartenance à un groupe, une société. Grâce aux interventions d'Emilie Durmarque pour la partie théâtre et de Mélanie Louvel pour la partie chant, les élèves ont fait preuve de justesse et de talent, bluffant ainsi les spectateurs présents. Ce projet artistique a appris aux élèves le travail d'équipe, l'écoute et le respect du travail de chacun et, aussi, le trac, cette « boule au ventre » qui, heureusement, disparaît une fois sur scène.





Les boulistes de la Grange Perret en 1^{ère} ligne

Les boulistes de la société de boules de la Grange Perret ont repris le chemin des terrains depuis début avril, mais ce qui a mobilisé les énergies en ce mois de juin, c'est bien l'organisation du challenge Vallée d'Azergues-Calade Pierres Dorées autrefois challenge Mathelin.

C'est une succession de trois concours, en quadrettes, qui se jouent chaque dernier dimanche de juin, depuis 1935, et qui regroupent plus de 300 boulistes venus de toute la région.

Une belle reconnaissance pour le club arnassien qui bénéficie de magnifiques infrastructures mises à disposition par la commune.

On retrouvera les boulistes locaux pour les traditionnels concours de l'été, les 9 et 22 juillet, 7 août et 21 septembre avant le point final de la saison, le 7 octobre.

Contact

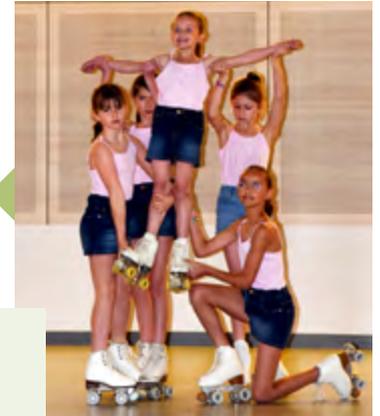
marc.aymain@gmail.com



Après-midi intergénérationnelles de l'UPA

Comme elle en a pris l'habitude depuis de nombreuses années, l'Union des Patineurs d'Arnas a eu le plaisir de recevoir les résidents de maisons de retraite environnantes pour l'après-midi intergénérationnelles. Un moment de partage toujours attendu et apprécié, tant par les membres de l'UPA que par leurs invités. Après la présentation des numéros de patinage, de chant et un spectacle présenté par le Centre Léo Lagrange, tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter bien sympathique.

Le 10 juin s'est tenu le gala du club à la salle Elite de l'Escale, avec toujours le même succès.



Contact

upa.69400@gmail.com





Contact

06 82 69 92 51 ou
comitedesfetes.arnas@orange.fr.

La brocante du 1^{er} mai attire la foule

Avec plus de 250 exposants, le Comité des fêtes a frappé fort pour cette édition 2023 de son vide greniers et brocante musicale.

Les nombreux visiteurs pouvaient trouver leur bonheur au détour des allées extérieures et intérieures du complexe. Les amoureux de musique se sont régalés eux aussi avec la brocante musicale, un événement unique dans la région.

La météo idéale de ce 1^{er} mai a favorisé les repas pris sur place et chacun se réjouissait du succès de la manifestation avant qu'une fausse note ne vienne assombrir la journée, avec le vol, en fin d'après-midi, de la recette du jour !



Énorme succès de la soirée de l'Humour

En préambule de cette 6^e édition, un hommage a été rendu à Robert Péchard, disparu en juin dernier, créateur de la manifestation dont le succès ne se dément pas d'années en années.

Pendant plus de 2h, Pascal Fleury et le duo Cécile Giroud - Yann Stotz ont enchanté une salle archi-comble. Le comité des fêtes d'Arnas a remis un chèque de 500 € à l'association « Enzo notre petit guerrier ».

Rendez-vous est pris pour la 7^e édition qui aura lieu le 24 février 2024.

Contact

comitedesfetes.arnas@orange.fr

Arnas Shamrock, une saison pleine de promesses

Avec 4 équipes engagées en championnat en salle, l'équipe première en 3^e division nationale, un tournoi de la Saint Patrick qui a connu son succès habituel, le club arnassien d'ultimate frisbee poursuit sa progression.

Le club qui fête, cette année, ses dix ans peut s'enorgueillir d'une évolution constante avec un nombre de licenciés qui progresse chaque année et des résultats sportifs plein de promesses pour les saisons qui arrivent. En championnat indoor, l'équipe 1 termine à la 7^e place et se maintient en nationale, les équipes 2 et 3 terminent à la 4^e place de leurs championnats respectifs et l'équipe 4 sera malheureusement reléguée en division inférieure. En extérieur, l'équipe fanion reste en course pour la montée en nationale.



Contact

arnas-shamrock@outlook.com



Le 4 pattes club reçoit un champion du monde

Le 15 janvier 2023 s'est tenu un concours de dog dancing (discipline sportive d'obéissance en chorégraphie) à la salle Renoir.

Une quarantaine de concurrents régionaux, nationaux et internationaux sont venus concourir et ont émerveillé un public familial nombreux. Du débutant au prestigieux, de l'enfant à l'adulte, du petit chien de compagnie en passant par les bergers, les rottweilers et les chiens de chasse, tous ont mis en avant l'harmonie entre l'humain et l'animal.

Le 4 pattes club s'est vu récompensé de ses efforts d'éducation positive et de disciplines sportives par la présence du triple champion du Monde de Dogdancing, Thierry Thomas.

Contact

4pattesarnas@gmail.com

Le club de l'Amitié honore ses conscrits

Au club de l'Amitié, les activités se poursuivent sur un rythme toujours aussi soutenu et tous les jeudis après-midi, ils sont plus d'une cinquantaine à se retrouver à la salle Gauguin. Le bureau de l'association se réjouit de l'arrivée de nouveaux adhérents qui rejoignent le groupe.

En février dernier le club a honoré quatre de ses membres, conscrits de la classe en 3, Jacqueline Beguet (90 ans), Suzanne Thomas et Charles Molinaro (80 ans) et Bernard Guyennon (70 ans). On retrouvera le club de l'Amitié pour un concours de coinche, le 19 octobre et pour le traditionnel repas de Noël, le 14 décembre.



Contact

nicole.metra@orange.fr

Chant'Arnas : les bienfaits du chant choral

Le chœur Chant'Arnas se réunit tous les mardis de 20h à 22h et chaque semaine, tous les choristes sortent de ces deux heures de répétition, tout nettoyés et reboostés, un peu moins stressés, et surtout fiers de l'œuvre qu'ils ont réussi à mettre au point avec les autres choristes.

C'est un véritable sport en chantant, car il faut utiliser 196 muscles quand on chante, et cela vaut un bon massage. En émettant des vibrations (entre 100 pour les basses et 800 pour les sopranos) vous venez chatouiller tout votre corps, vos muscles ainsi que vos neurones et vous créez plein de sérotonine, excellente pour votre bonheur.

Leur programme est très varié, il passe par le sacré, le gospel, la chanson française, le folklore international, avec deux concerts par an, un en décembre et un en juin.

N'hésitez pas à les rejoindre !



Contact

06 32 05 28 69
martin69830@gmail.com



Contact

06 16 51 90 87
ecce.musica69@gmail.com

Ecce Musica, entre chants sacrés et airs populaires

Le chœur Ecce Musica est toujours en pleine activité et a proposé deux concerts les 17 et 18 juin derniers, à Lugny, avec leurs amis du Scherzo de Mâcon et à Jassans en compagnie du chœur « De la bouche à l'oreille ».

Après un été qui s'annonce plus calme, le chœur arnassien retrouvera le chemin des pupitres pour une nouvelle saison pleine d'ambition sous la direction de leur cheffe, Henriette Adler.

Ecce Musica accompagnera la chorale amie de Chant'Arnas, le samedi 16 décembre, salle Gauguin, pour un concert de Noël où ils interpréteront un répertoire festif de saison, bien adapté à cette période de Noël.

La vie des classes



> **Nicolas Demare,**
nouveau président
de la classe en 3

< **Patricia Jamey (3^e à droite),**
prend les commandes de la classe en 7



Paradis et artisanat

Le comité Interclasse d'Arnas vous donne rendez-vous le 10 septembre 2023, pour la 26^{ème} édition de Paradis & Artisanat.

SPORT ET INCLUSION

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE «TERRE DE JEUX»

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône a reçu le label « Terre de Jeux » et le complexe sportif communautaire de l'Escale figure au catalogue des centres d'entraînement sélectionnés par le Comité d'organisation des Jeux Olympique de Paris 2024.

Le 3 avril au palais omnisports de l'Escale à Arnas, la Communauté d'Agglomération, a donné le coup d'envoi de la Semaine Olympique et Paralympique en présence d'Olivier Dugrip, Recteur de l'académie de Lyon et de la région académique Auvergne



Rhône-Alpes, et des représentants régionaux des mouvements olympique et paralympique. L'occasion pour plus de 1000 jeunes scolaires de pratiquer 6 disciplines associant sport et handisport et de partager les valeurs du sport autour d'un thème : l'inclusion. Cette manifestation constitue l'un des évènements phares identifiés par l'Education Nationale dans son programme qui recense plus de 4300 manifestations organisées partout en France, dont plus de 400 en région Auvergne Rhône-Alpes. Cette édition 2023 a innové en faisant participer les tout petits des crèches. Au programme des activités ludiques pour l'apprentissage de la motricité. Deux autres grands rendez-vous ont rythmé le calendrier «Terre de Jeux 2024». Le 10 juin, le palais omnisports de L'Escale à Arnas a accueilli la fête départementale et familiale de l'USEP



et permis aux parents et enfants de découvrir différentes pratiques sportives. Le 15 juin, la Communauté d'Agglomération a rassemblé les collectivités labellisées «Terre de Jeux 2024» de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'occasion pour plus d'une centaine d'élu(e)s et de techniciens du sport de partager expériences et initiatives locales pour promouvoir le sport et faire des JO 2024 un grand évènement populaire en France.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UNE APPLICATION GRATUITE LOCALE POUR CONNAÎTRE LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, la Communauté d'Agglomération déploie un cadastre solaire à l'échelle de son territoire permettant d'encourager le recours aux énergies renouvelables dont l'objectif est d'aller jusqu'à 23% d'énergie renouvelable à l'horizon 2030.

Le cadastre solaire est un outil qui permet de simuler la capacité d'une toiture à pouvoir produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en électricité ou en chaleur. Il prend en compte le relief, l'inclinaison de la toiture, son potentiel d'ensoleillement et même les ombres portées par les bâtiments voisins et la végétation alentour. Il permet également la réalisation d'une simulation économique pour évaluer le dimensionnement et la rentabilité d'une installation.

C'est un outil gratuit pour informer la population du territoire sur le potentiel solaire des toitures, grâce à une visualisation simple et précise. Il donne un premier niveau d'information sur les possibilités de mise en œuvre de panneaux solaires avant d'orienter les habitants, entreprises ou collectivités vers des acteurs du conseil qui les accompagneront vers des installateurs qualifiés.

Cet outil permet également de concilier préservation du patrimoine architecturale et des paysages avec le développement des énergies renouvelables. Il indique si la parcelle concernée est sujette à des contraintes architecturales. Dans ce cas, nous vous invitons à contacter votre service urbanisme ou le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Rhône Métropole afin d'étudier votre projet.



Accéder
directement
au cadastre depuis
votre smart phone !



U TERRITOIRE

uté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

«L'AMPLI» ET LES MUSIQUES ACTUELLES

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FAIT PLACE AUX NOUVEAUX TALENTS !

Lancé par la Communauté d'Agglomération, «l'ampli», nouveau dispositif de soutien aux jeunes talents dans les musiques actuelles, vient de consacrer ses premiers lauréats. Deux concerts tremplin ont révélé de nouveaux visages et fait vibrer le public. Choisis par un jury de professionnels et par le public, 6 artistes se sont produits sur scène au caveau du Crêt du Ris à Salles-Arbussonnas. Le jury a sélectionné Ezza, lauréat Or pour son répertoire rap, et Hosterod, lauréat Argent pour son

répertoire rock. Les lauréats ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure durant un an : formation, coaching, résidence. Les 2 artistes se produiront le vendredi 7 juillet à l'Auditorium de Villefranche-sur-Saône à 20h30 (concerts gratuits) et lors du festival «Nouvelles Voix» en octobre 2023. Un tremplin vers de nouveaux horizons pour nos 2 artistes Ezza et Hosterod.

Réservation et informations
www.agglo-villefranche.fr



TOUS AU COMPOST

DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS VERTS

Dans le cadre de l'opération «Tous au compost» dédiée au compostage de proximité des déchets organiques, la Communauté d'agglomération a organisé une journée de sensibilisation et d'informations auprès des habitants du territoire sur la valorisation de leurs déchets verts à la déchèterie d'Arnas. Les ambassadeurs du tri leur ont exposé les avantages de cette valorisation comme économiser des trajets à la déchèterie, conserver un sol vivant et fertile, encourager

la biodiversité, réduire la poubelle des ordures ménagères. Des solutions concrètes ont également été apportées aux habitants pour répondre à cette problématique. Par exemple faire du compost en déposant ses épluchures et ses restes de repas ainsi que les déchets du jardin sur une zone ombragée soit directement sur un sol bien drainé soit dans un composteur, ou encore composter les feuilles mortes en les rassemblant en tas, tondre moins souvent et plus haut certaines zones de la pelouse, etc. Prochaine étape, les

Semaines du Développement Durable 2023 avec la présentation du composteur partagé installé aux Prés du Marverand à Arnas.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AIDE LES PARTICULIERS QUI ENGAGENT DES TRAVAUX

Sous l'impulsion de Michel Romanet-Chancrin, Vice-président délégué au développement durable et à la transition énergétique, la Communauté d'Agglomération accompagne

tous les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. L'objectif est de réduire les consommations dans les logements les plus énergivores. En partenariat avec la Communauté d'Agglomération, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) et SOLIHA vous renseignent et vous accompagnent gratuitement, les particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie, quelles que soient leurs conditions de ressources : rénovation énergétique performante, énergies renouvelables, économies d'énergies, etc. Du simple échange téléphonique à la visite à domicile, en passant par des

rendez-vous dans des permanences, un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne tout au long de votre projet. Plus d'infos et dates des permanences : www.agglo-villefranche.fr/aide-a-lhabitat-durable.html



www.agglo-villefranche.fr
et sur les réseaux sociaux



Temps forts

2023

JUILLET

Samedi 1^{er} : Concours pétanque - Classes en 7

Vendredi 7 : Soirée rosé - Classes en 9

Dimanche 9 :

- Brocante estivale - Classes en 0
- Grand Prix d'Arnas - Boule de la Grange Perret

Vendredi 14 :

- Fête Nationale
- Repas champêtre du comité des fêtes - Feu d'artifice

Vendredi 21 : Concours pétanque - Classes en 6

Samedi 22 : Concours sociétaires - Boule de la Grange Perret

AOÛT

Lundi 7 : Coupe de la société - Boule de la Grange Perret

Jeudi 10 au dimanche 13 : CSI du domaine de Champburey

SEPTEMBRE

Samedi 9 : Forum des associations

Dimanche 10 : Paradis et Artisanat

Mardi 12 : Repas des Anciens

Dimanche 17 : Sortie du patrimoine - Arnas Plein Air

Jeudi 21 : Challenge Degout - Boule de la Grange Perret

Samedi 23 : Repair café

Samedi 30 : Loto du CAPE

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} : Vente de saucisson au gène - Classes en 5

Samedi 7 :

- Concours de coinche - Classes en 4
- Concours de fin d'année - Boule de la Grange Perret

Dimanche 8 :

- Vente rougail-saucisses - Classes en 1
- Loto - Classes en 4

Samedi 14 :

Soirée théâtre - Classes en 7

Dimanche 15 :

- Concours de coinche - Classes en 7
- Concert au profit de l'Ukraine - Comité des fêtes
- Sortie - Arnas Plein Air

Jeudi 19 : Concours de coinche du club de l'Amitié

Samedi 21 et dimanche 22 : Salon du bien-être - Mémo-Mémoa

Dimanche 23 : Vente de lasagnes - Classes en 3

Samedi 28 : Bourse aux jouets - Classes en 5

Dimanche 29 : Vente de fleurs - Classes en 6

NOVEMBRE

Dimanche 5 : Vente de tripes, boudins et caillettes - Classes en 4

Samedi 11 :

- Commémoration de l'armistice de 1918
- Loto - Classes en 2

Dimanche 12 : Thé dansant - Classes en 8

Jeudi 16 : Sortie du Beaujolais Nouveau - Comité des fêtes

Vendredi 17 : Concours de Belote - Classes en 3

Dimanche 19 :

- Vente de jambon - Classes en 3
- Marche des primeurs - Arnas Plein Air

Samedi 18 : Marathon du Beaujolais

Dimanche 26 : Vente de diots/crozets - Classes en 0

Samedi 25 : Vide dressing - Classes en 8

Dimanche 26 : Thé dansant - Classes en 8

DÉCEMBRE

Vendredi 8 et samedi 9 : Téléthon

Dimanche 10 :

- Vente d'huîtres - Classes en 2
- Vente de sapins de Noël - Sou des Ecoles
- Sortie culturelle - Arnas Plein Air

Jeudi 14 : Repas de Noël - Club de l'Amitié

Vendredi 15 : Arbre de Noël du Sou des Ecoles

Samedi 16 : Concert Ecce Musica / Chant'Arnas

Retrouvez tous
les événements sur
l'agenda Iliwap



ARNAS LE MAG'

Magazine d'informations municipales / Juillet 2023

Directeur de publication : Michel ROMANET-CHANCRIN

Rédaction, documentation, diffusion : Patrick BOIRAUD, commission communication mairie d'Arnas

Crédits photos : Mairie d'Arnas, David Kyrszak, Raphaël Petozzi, Associations, Focus Ultimate, AdobeStock.

Conception, réalisation : Antigone Communication - 3, rue Auguste Pinton - 69008 LYON

Impression : Imprimerie Augagneur - 704, rue Lamartine - 69400 VILLEFRANCHE